



Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > Deuxième réunion IUT de coordination des fréquences de la TNT entre les pays du groupe arabe (ASMG)

[A](#) [1] [+A](#) [1]



Deuxième réunion IUT de coordination des fréquences de la TNT entre les pays du groupe arabe (ASMG)

12 sep 2014

PR. Jamal Eddine Naji, Directeur Général de la HACA, à sa gauche Mme Nabila Elmernissi, coordinatrice d'unité à la HACA et Mme Fatiha Zergani, chef du service coordination internationale à l'ANRT, et à sa droite Mme Aroua Hadani, ingénieur à l'ANRT.

L'Union Internationale des Télécommunications (IUT) a organisé à Hammamet (Tunisie) du 08 au 12 septembre 2014 la deuxième réunion de coordination des fréquences du Plan de Genève 2006 entre les pays du groupe arabe de gestion de spectre (Arab Spectrum Management Group-ASMG).

Cette réunion de coordination s'inscrit dans le cadre du processus de planification des fréquences de télévision numérique terrestre (TNT) lancé par l'UIT pendant la première réunion de coordination du groupe tenue à Dubaï du 18 au 20 mai 2014, sur invitation de l'Administration des Emirats Arabes Unis. L'objectif étant de garantir l'accès équitable à la bande de fréquence 470-694 MHz en identifiant pour chaque pays un minimum de 04 canaux TNT par station dans cette bande.

Durant la première réunion de coordination des fréquences TNT à Dubaï, les états arabes ont, d'une part, arrêté les paramètres techniques pour la réalisation des calculs et, d'autre part, convenu de

tenir deux autres réunions de coordination des fréquences entre les états arabes selon le calendrier suivant :

- La deuxième en Tunisie (Hammamet) durant le mois de septembre 2014 sur invitation de l'ASBU;
- Et la troisième au Maroc durant le mois de février 2015 sur invitation de l'ANRT.

Lors de la réunion de Dubaï, l'UIT a présenté la démarche à suivre et qui consiste à :

- L'identification par les pays concernés des nouveaux canaux TNT (« besoins ») et leur soumission au Bureau des Radiocommunications (BR) dans les délais fixés par ce dernier (en général une soumission chaque deux semaines) ;
- La réalisation par le BR des calculs de compatibilité électromagnétiques entre les canaux soumis par les pays et la publication des résultats de ces calculs ;
- L'ajustement par chaque pays de ses « besoins » et la notification des modifications au BR ;
- La coordination des nouveaux besoins avec les pays concernés par la coordination ;
- Au terme de cette opération, les fréquences ayant obtenu tous les accords de coordination seront enregistrés dans le Plan de Genève 2006.

Conformément aux résultats et recommandations de la première réunion ainsi qu'au calendrier fixé par l'UIT pour le déroulement des exercices de planification, la HACA a identifié de nouveaux besoins TNT:

- 84 besoins soumis le 08/06/2014 pour le 1^{ier} exercice de planification;
- 147 besoins soumis le 22/06/2014 pour le 2^{ième} exercice de planification;
- 182 besoins soumis le 04/07/2014 pour le 3^{ième} exercice de planification.

Lors de la réunion de Hammamet, les pays arabes ont soumis pour coordination les nouvelles fréquences identifiées et ont tenu des réunions bilatérales afin d'arrêter les critères techniques de la coordination. L'UIT a invité les pays à continuer les échanges de coordination après cette réunion dans le but d'arriver à conclure des accords définitifs durant la troisième réunion du groupe prévue au Maroc en février 2015. L'objectif étant de permettre aux différents pays arabes d'étoffer leur Plans de fréquences TNT, notamment à l'approche de la date limite de l'extinction de la télévision analogique terrestre dans la bande UHF (17 juin 2015).

La HACA, représentée par M. Jamal Eddine NAJI, Directeur Général, accompagné de Mme Nabila EL MERNISSI, coordinatrice d'Unité au Département Infrastructures Techniques et Veille Technologique de la HACA, a pris part aux travaux de cette réunion, aux côtés des représentants de l'ANRT, Mme

Fatiha ZERGANI, chef du service coordination internationale des fréquences et Mme Aroua HADANI ingénieur au même service.

A noter qu'ont pris part à ces travaux de Hammamet quatorze pays du groupe ASMG : Maroc, Algérie, Tunisie, Emirats Arabes Unis, Bahreïn, Arabie Saoudite, Oman, Qatar, Koweït, Iraq, Jordanie, Liban, Egypte et Soudan. Alors que la Palestine, le Yémen, la Syrie et la Libye n'ont pas pu participer à cette réunion. Tandis que la Somalie, la Mauritanie, Djibouti et les Iles Comores se sont déjà livrés à un exercice similaire organisé par l'UIT dans le cadre de l'Union Africaine

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>